

POSTULAT

Plus d'espaces publics

Les adeptes de la croissance continue et sans limite aiment à penser que la décroissance ne serait que son parfait contraire et qu'il s'agirait donc d'avoir moins de tout. Il y a certes des choses que nous aimerions voir disparaître, comme les inégalités ou la publicité dans l'espace public. D'autres devraient diminuer, nous pensons par exemple au trafic motorisé ou encore au temps de travail. Enfin, il y a ce qui pourrait croître sans risque pour l'environnement et les êtres humains, et au profit de toutes et tous sans discrimination: par exemple l'espace public partagé.

À Vevey, la question de l'espace public est un enjeu majeur. Notre commune est très dense sur l'ensemble de son territoire et les espaces libres, notamment ceux de type « placettes » sont occupés, voire saturés, par des programmes commerciaux, qui vont de la terrasse sympa au marché de gadgets « made in China ». La nécessaire densification qualitative dont nous devons encore définir les contours et les objectifs va donc se heurter à cette dure réalité, il manque des espaces tout simplement libres.

Comme il n'est pas question d'envahir une commune voisine ou encore d'acheter des terrains à Bümpliz, il ne nous reste que la possibilité de gagner de l'espace sur des surfaces aujourd'hui dévolues à d'autres fonctions. Bonne nouvelle c'est possible et ce territoire à reconquérir est très vaste! En effet, 56% de l'espace non construit à Vevey est dévolu aux transports. Cela comprend les routes, mais aussi l'ensemble des places de parking publiques, soit pas moins de 4 hectares, 40'000 m² pour ces dernières ; ce qui équivaut à la surface d'environ 8 terrains de foot ou 9575 tables de ping-pong.

Notre proposition est donc de diminuer le nombre de places de parking pour les transformer en espaces publics consacrés aux piétons et à la mobilité douce, et non dédiés à la consommation. Ceux-ci permettraient de s'arrêter, de s'asseoir, de se reposer, de discuter, de contempler et ainsi favoriseraient la création de lien social ou la procrastination pour celles et ceux que l'éloge de la paresse ne révolte pas. De plus, comme les voitures en ville sont généralement immobilisées, moins de parkings signifient à terme moins de trafic.

Nous souhaitons ici souligner le cas emblématique de l'Avenue Paul-Cérésole. En effet, depuis sa transformation en zone 30km, il nous semble que la situation des piétons s'y est largement péjorée en termes de sécurité notamment. Nous regrettons que cette mesure de réduction de la vitesse n'ait pas été accompagnée d'aménagements urbains et nous pensons que la Municipalité s'est plus souciée de son bilan de législature que d'une réelle amélioration de l'espace public. Dès lors, notre proposition de ce jour pourrait notamment permettre d'y remédier temporairement ou définitivement, de plus à moindre à coût, puisqu'il paraît que c'est le nerf de la guerre...

Il est à noter encore que la ville de Berne a mis en place récemment une initiative similaire appelée «Parklet» et limitée à deux mois. Dans le cadre de l'étude de ce postulat, la Municipalité pourrait donc s'inspirer de cette expérience. Par ailleurs, un événement aura lieu sur l'Avenue Paul-Cérésole vendredi prochain, 21 septembre, jour du Park(ing) Day.

Par ce postulat, nous demandons donc à la Municipalité de bien vouloir étudier l'opportunité de transformer temporairement ou définitivement des places de parking en bordure de routes afin d'y aménager des espaces publics ouverts à toutes et à tous sans obligation de consommer. Le nombre et l'emplacement de ces espaces sont laissés à la sagacité de la Municipalité, les mesures de diminution de la circulation étant au programme de législature.

Pour le groupe Décroissance-Alternatives

Gilles Perfetta